

DE L'INCOMPRÉHENSIBLE

Du paralytique affligé depuis trente-huit ans de cette infirmité. – Sur cette paroles : «Mon Père agit toujours, et moi j'agis de même.» (Jn 5,17)

1. Béni soit Dieu : à chaque réunion nouvelle, je vois le champ s'étendre, la moisson se couronner d'épis, l'aire se remplir, les gerbes se multiplier. Quoique peu de jours se soient écoulés depuis que nous avons jeté la semence, voilà que la grâce de l'obéissance nous a donné déjà de riches épis, par où il est manifeste que la grâce divine, et non une puissance humaine féconde le champ de l'Eglise. Telle est la nature de la semence spirituelle; elle n'est pas soumise au temps, elle n'a pas besoin d'un grand nombre de jours, elle n'est assujettie ni au cours des mois, ni à celui des saisons, ni à celui des années. On peut dans le même jour où l'on répand cette semence recueillir une moisson pressée et abondante. Aux hommes qui cultivent cette terre matérielle, il faut et beaucoup de travail, et une longue attente. Ils sont obligés d'atteler des bœufs au joug de la charrue, d'ouvrir un sillon profond, d'y jeter de la semence en quantité, d'aplanir la surface du champ, de couvrir le grain qu'on y a répandu, d'attendre les pluies favorables, de supporter une foule d'autres fatigues; et ce n'est qu'après une longue attente qu'ils parviennent au but de leurs efforts. Ici au contraire nous pouvons, soit en été, soit en hiver, semer et recueillir; nous le faisons quelquefois dans le même jour, principalement quand la terre spirituelle que nous cultivons est grasse et fertile. Vous nous en fournissez aujourd'hui la preuve, et voilà pourquoi nous venons avec bonheur au milieu de vous. Le cultivateur prend un soin particulier des champs qui remplissent souvent ses greniers. Lors donc que nous voyons nos faibles travaux couronnés d'abondants résultats, nous n'éprouvons que plus d'ardeur à poursuivre cette culture, et nous n'hésitons pas à venir vous offrir les considérations propres à compléter celles que nous vous avons précédemment exposées. Nous vous avons alors entretenus de ce que l'Ancien Testament nous apprend sur la gloire du Fils unique de Dieu : nous ferons de même encore aujourd'hui. Alors nous vous rappelions ce mot du Christ : «Si vous aviez confiance en Moïse, vous en auriez également en moi.» (Jn 5,46) Maintenant nous vous rappellerons ce mot de Moïse : «Le Seigneur Dieu vous suscitera du milieu de vos frères un prophète semblable à moi; vous l'écouteriez.» (Dt 18,15; Ac 3,22) De même que le Christ renvoie les Juifs à Moïse, pour les attirer à lui de cette manière, de même Moïse donne ses disciples au divin Maître en leur enseignant à lui obéir en toutes choses. Suivons donc les enseignements que Jésus nous offre, soit par ses actes, soit par ses paroles, et recueillons entre autres leçons celles qui ressortent du miracle dont on a fait aujourd'hui la lecture. Ce miracle, quel est-il ?

«La fête des Juifs arrivait; et Jésus monta vers Jérusalem. Or il y a dans Jérusalem une piscine pour les brebis, appelée en hébreu Bethesda, et ayant cinq portiques.» (Jn 5,1-2) L'Évangéliste ajoute qu'un ange à certaines époques y descendait; qu'il annonçait sa présence en agitant l'eau, et que le malade qui descendait dans l'eau, après qu'elle avait été agitée, en sortait guéri, quelle qu'eût été sa maladie. Sous ces portiques gisaient une multitude d'infirmes, d'aveugles, de boiteux, de paralytiques attendant que l'eau fût agitée ... Et pourquoi le Christ choisit-il d'ordinaire Jérusalem, et va-t-il se montrer aux Juifs à l'époque des fêtes ? Comme ils étaient alors rassemblés en foule, le Sauveur préférait ce temps et ces lieux pour venir en aide aux infirmités humaines. Les malades eux-mêmes ne désiraient pas plus d'être délivrés de leurs maux que le divin médecin ne mettait d'empressement à les en affranchir. C'est donc quand ils étaient réunis en grand nombre, quand il ne manquait rien au spectacle, que le Sauveur paraissant au milieu de la foule leur exposait les choses propres à assurer leur salut. Il y avait donc une multitude de malades gisant à terre et attendant que l'eau fût agitée. Le premier qui y descendait après l'agitation de l'eau était guéri; mais pour le second il n'en était pas de même : le remède était dépouillé de son action, la grâce avait dépensé toute sa vertu. Les eaux restaient privées de toute puissance, comme si la maladie de celui qui y descendait le premier en eût épuisé entièrement l'action salutaire. Et on le comprend; car cette grâce ne venait que du serviteur. Mais il n'en fut plus ainsi quand le Seigneur fut venu : la guérison ne fut plus le partage exclusif de celui qui descendait le premier dans la piscine des eaux du baptême; mais ce fut également le sort du second, du troisième, du quatrième, du dixième et du vingtième. Serait-il question de plusieurs milliers de personnes, de deux fois, trois fois autant, d'une multitude innombrable; la terre entière descendrait-elle dans la piscine de ces eaux du Sauveur, la grâce n'en serait pas le moins du monde diminuée; elle resterait

DOUZIÈME HOMÉLIE

toujours la même et purifierait complètement tous ces malades. Telle est la différence de la puissance du serviteur et de la vertu du maître. Le premier ne guérissait qu'un malade; le second a guéri l'univers. Celui-là n'exerçait sa vertu qu'une fois l'an; celui-ci l'exerce tous les jours. Celui-là descendait dans la piscine et en agitait les eaux; celui-ci ne fait rien de pareil : qu'on prononce son nom sur les eaux, et cela suffit pour leur conférer leur admirable privilège. Celui-là ne remédiait qu'aux infirmités du corps; celui-ci remédie aux vices même de l'âme. Voyez-vous quelle distance immense s'étend de toutes parts entre la vertu de l'ange et celle du Sauveur ?

2. Une multitude d'infirmités étaient donc là étendus, attendant que l'eau fût mise en mouvement. Ce lieu était une sorte d'hôpital spécial. De même que l'on aperçoit dans les hôpitaux ordinaires plusieurs malades, ceux-ci souffrant de la vue, ceux-là privés d'une jambe, ceux-là atteints dans une autre partie du corps, réunis ensemble, et attendant la visite du médecin : ainsi apparaissait la foule des malades réunis en ce lieu. Or, sous ce portique «se trouvait un homme dont l'infirmité datait de trente-huit ans. Jésus l'ayant vu étendu à terre, et ayant connu qu'il était dans cet état depuis longtemps, lui demanda : Voulez-vous guérir ? L'infirme lui répondit : Assurément, Seigneur; mais je n'ai point d'homme pour me descendre dans la piscine quand l'eau est agitée. Tandis que je viens, un autre y descend avant moi.» (Jn 5,5-7) Pourquoi Jésus laissant les autres de côté vient-il à cet infirme ? Pour manifester sa puissance et sa bonté : sa puissance, parce que le mal était devenu incurable et était arrivé à un point où il ne restait plus d'espoir; sa bonté, parce que cet homme étant, parmi tous les autres, digne de bienveillance et de pitié, le Sauveur, si bon et si miséricordieux, jeta sur lui ses regards de préférence à tous les autres. Ne considérons pas indifféremment la circonstance du lieu, ni le nombre des trente-huit années depuis lesquelles existait l'infirmité. Qu'ils prêtent ici l'oreille tous ceux qui luttent sans cesse contre la pauvreté, tous ceux qui subissent les embarras des affaires temporelles, tous ceux qui ont été victimes d'une tempête de maux inattendus et qui ont fait tristement naufrage. Voici donc l'exemple de ce paralytique comme un port ouvert à toutes les calamités humaines. Il n'y a personne d'assez stupide, d'assez misérable et d'assez infortuné pour ne pas supporter courageusement, quand il aura jeté les yeux sur cet exemple, et avec une générosité inépuisable, les quelques maux qui lui arrivent. Cette infirmité n'eût-elle daté que de vingt ans, de dix ans, de cinq ans même, cela n'eût-il pas été suffisant pour briser l'énergie de cette âme ? Or, il reste trente-huit années dans cet état, et il ne se retire pas, et il déploie une inébranlable patience. Peut-être êtes-vous étonnés de la longueur de ce temps; mais en écoutant la parole du texte sacré, vous comprendrez encore mieux le mérite et la sagesse de cet infortuné.

Le Christ s'approche et lui dit : «Voulez-vous guérir ?» Et qui donc ignorait sa ferme volonté de revenir à la santé ? Pourquoi cette question ? Celui qui connût les pensées les plus secrètes, connaissait encore mieux les choses manifestes et sues de tout le monde. Quel est donc le motif de cette interrogation ? Comme il avait dit ailleurs au centurion : «J'irai et je le guérirai,» (Mt 8,7) sans ignorer ce qui allait lui être répondu, le connaissant au contraire et le prévoyant clairement, et agissant de cette manière pour fournir au centurion le sujet de découvrir publiquement la piété cachée dans l'ombre de son cœur, et de s'écrier : «Non, Seigneur; car je ne mérite pas que vous entriez sous mon toit;» (Ibid., 8) ainsi, quoiqu'il connût par avance la réponse du paralytique, il lui demande s'il veut guérir; non encore une fois qu'il l'ignore, mais pour lui fournir l'occasion d'exposer sous son triste jour le malheur qui était son partage et de nous donner une leçon de patience. S'il eût guéri cet homme sans lui rien demander, nous y eussions beaucoup perdu, car nous n'aurions pas connu l'énergie de cette âme. Mais il ne suffit pas au Christ de faire le bien qui se présente; il étend encore sa prévoyante sollicitude sur les faits à venir. En conséquence, cet homme, modèle achevé d'énergie et de patience, il le fait connaître à tous les habitants de la terre en le mettant dans la nécessité de répondre à la question : «Voulez-vous être guéri ?» Quelle est l'attitude du paralytique ? Il ne s'emporte pas, il ne s'indigne pas, il ne dit pas à son interrogateur : Vous voyez de quelle paralysie je suis atteint; vous savez que j'en suis depuis longtemps affligé; et vous me demandez si je veux sérieusement guérir ? Vous venez donc pour rire de mes maux et vous égayer des infortunes d'autrui ? Vous savez à quel abattement les malades sont bientôt réduits, alors même qu'ils n'auraient passé qu'une année sur leur couche douloureuse. Là donc où le mal règne depuis trente-huit ans, il semble que ce long espace de temps ait dû mettre à bout toute patience. Ni les paroles ni les pensées du paralytique n'indiquent rien de semblable. Il répond au contraire avec la plus admirable douceur : «Oui, Seigneur, je le veux. Mais je n'ai point d'homme pour me descendre dans la piscine quand l'eau en est agitée.»

DOUZIÈME HOMÉLIE

Que de choses concouraient à empirer sa position : la maladie, la pauvreté, la privation de toute assistance : «Pendant que je m'approche, on autre y descend avant moi.» (Jn 5,7) Voilà certes une condition des plus misérables et capable d'attendrir un cœur de pierre. Je me représente cet homme, se trainant chaque année et se transportant à l'entrée de la piscine, et se berçant chaque année de l'espérance d'un heureux résultat; ce qu'il y a de plus effrayant, c'est qu'il ait accepté cet état, non seulement deux, trois, ou dix années, mais jusqu'à trente-huit années. Quoiqu'il y mit le plus grand empressement, il n'en recueillait jamais de fruit; il faisait bien la course voulue, mais le prix de la course, un autre le percevait, et cela pendant un nombre considérable d'années. Enfin, pour comble de tourments, il voyait les autres se retirer guéris. Vous n'ignorez pas que nous sentons nos maux beaucoup plus vivement lorsque certains de nos frères, après les avoir partagés, viennent à en être délivrés. C'est pourquoi un pauvre ne sent jamais mieux sa pauvreté qu'à la vue d'un autre pauvre parvenu à la richesse; qu'un malade souffre bien davantage lorsqu'il voit d'autres malades affranchis de leurs infirmités, tandis qu'il ne lui reste, à lui, aucune espérance sérieuse. La prospérité d'autrui répand sur nos propres malheurs une plus grande lumière; et c'est ce qui arrivait à notre paralytique. Ayant à combattre depuis si longtemps contre la maladie, la pauvreté, l'abandon, voyant les autres guéris, s'efforçant lui-même sans cesse d'arriver à ce but, et n'y réussissant jamais, n'ayant plus, après cela, aucun espoir d'être délivré de son infirmité, il ne se décourageait pas, néanmoins, et chaque année on le voyait revenir. Nous, au contraire, s'il nous arrive de demander à Dieu une grâce, et de ne pas l'obtenir à notre première prière, nous perdons sur-le-champ courage et nous tombons dans une extrême lâcheté. Dès ce moment nous cessons de prier, nous nous départons de notre ferveur. Comment louer convenablement le paralytique, et blâmer de même votre indifférence ? Quelle sera notre justification ? quelle indulgence réclamer, nous qui cédon si vite à l'abatement, tandis que cet infortuné souffrit durant trente-huit ans avec une fermeté à toute épreuve ?

3. Que fait le Christ ? Après avoir montré combien le paralytique méritait d'être guéri et d'être abordé avant les autres par le Sauveur, il lui dit : «Lève-toi, prends ton grabat et marche.» (Jn 5,8) Ainsi, les trente-huit années qu'il passa à souffrir avec tant de patience, ne furent point perdues pour lui : indépendamment de la sagesse que son âme, éprouvée par le malheur comme par un creuset, acquit durant ce long espace de temps, il n'en obtint qu'une plus éclatante guérison. Ce n'est point un ange, c'est le Seigneur même des anges qui lui rendit la santé. Mais pourquoi, en outre, lui commanda-t-il d'emporter son grabat ? Avant tout et par-dessus tout, afin d'affranchir désormais les Juifs de l'observance de la loi. Le soleil ayant paru, tout flambeau devient inutile : la vérité étant découverte aux hommes, ils n'ont plus à s'attacher à la figure. C'est pour cela que si le Sauveur enfreignait la loi du sabbat, il accomplissait du moins un de ses plus grands prodiges; et, en frappant ainsi de stupeur les assistants par la grandeur du miracle, il préparait insensiblement l'abrogation de l'observance de l'oisiveté légale; de plus, il fermait les bouches impudentes de ses ennemis. Comme ils décriaient méchamment ses miracles, et qu'ils s'efforçaient d'étouffer sous leurs injures la gloire de ses œuvres, il leur donne, dans cet ordre fait au paralytique de prendre son grabat, une preuve et une démonstration irrécusable de la santé qu'il venait de lui rendre : ils ne pouvaient pas dire de celui-ci ce qu'ils avaient dit de l'aveugle-né. Et qu'avaient-ils dit de ce dernier ? «C'est lui; non, ce n'est pas lui; oui, c'est lui.» (Jn 9,8-9) Ils ne diront rien ici de pareil; la couche dont se chargent les épaules du paralytique impose silence à leur effronterie.

On pourrait encore donner une troisième raison de cet ordre, non moins sérieuse que les précédentes. Pour vous faire bien voir que tout ceci n'est pas un artifice humain, mais l'œuvre de la puissance divine, le Christ enjoint à l'infirmes de prendre son lit, comme une démonstration claire et incontestable de la vérité et de la perfection de sa guérison. L'on de ces blasphémateurs eût prétendu peut-être que le paralytique, gagné à la cause du Christ, aurait consenti à jouer ce rôle et à donner quelques marques d'une agilité mensongère : le Christ prévint cette explication, en ordonnant à l'infirmes de charger ses épaules de ce fardeau. Car, si ses membres n'eussent été parfaitement affermis et leurs articulations solidement établies, il lui eût été impossible de se charger de ce poids. En outre, il en résultait cette conséquence, que tous ces prodiges s'étaient accomplis en même temps, et que sur l'ordre du Christ le mal était disparu, la santé revenue. Les médecins peuvent bien délivrer des maladies, mais ils ne sauraient rendre simultanément au patient ses forces passées; il leur faut beaucoup de temps pour le ramener au même point, et ils ne parviennent qu'à la longue à expulser et à chasser d'un corps les derniers restes du mal. Pour le Christ, il n'en est pas de la sorte : dans un seul et même instant, il chasse le mal et rétablit la santé; il n'est besoin pour cela d'aucun intervalle; et dès que sa langue sacrée a fait entendre sa divine parole, le mal

DOUZIÈME HOMÉLIE

s'enfuit du corps, la parole passe en acte, et l'infirmité disparaît, sans laisser la plus légère trace. De même qu'une servante en état de révolte, dès qu'elle aperçoit sa maîtresse s'apaise soudain et reprend le ton soumis qui lui convient, de même la nature corporelle révoltée comme une servante, et se constituant en état de paralysie, dès qu'elle voit son maître s'approcher, rentre dans l'ordre et reprend sa disposition convenable. Toutes ces choses, la voix du Sauveur les a produites : c'est que sa parole n'était point une vaine parole; c'était la parole de Dieu, cette parole de laquelle il est écrit : «Les œuvres de sa parole sont puissantes.» (Joel 2,11) Si elle a créé l'homme quand il n'existait pas, à plus forte raison le rétablira-t-elle dans son état normal lorsqu'il sera en proie à la corruption et la paralysie. Ici je demanderai volontiers à ceux qui cherchent à scruter curieusement le mystère de la substance divine, comment les membres ont été resserrés, comment les os se sont consolidés, comment l'estomac sans vigueur se fortifia, comment les nerfs relâchés se tendirent de nouveau, comment enfin l'abatement où était le paralytique fit place à une force nouvelle. Certainement ils ne sauraient me l'expliquer. Contentez-vous donc d'admirer le prodige, et n'en recherchez pas curieusement le comment.

Le paralytique obéissant à l'ordre qui lui était donné et prenant son lit, les Juifs témoins de ce spectacle s'écriaient : «Mais c'est le jour du sabbat : il ne t'est pas permis d'emporter ton lit le jour du sabbat.» (Jn 5,10) Ainsi, quand ils auraient dû se prosterner devant l'auteur de ce miracle, quand ils auraient dû être ravis par cet événement, ils épiloguent au sujet du sabbat, gens qui vraiment se gardent du moucheron pour avaler le chameau. Et que leur répond le paralytique ? «Celui qui m'a guéri, celui-là m'a dit : Prends ton grabat et marche.» (Jn 5,11) Voilà de la reconnaissance : il reconnaît son médecin; il proclame les droits que ce législateur possède à notre foi; et, comme l'aveugle-né, il les confond par cette réponse. Et comment l'aveugle les confondit-il ? On lui disait : « Cet homme n'est pas envoyé de Dieu, car il n'observe pas le sabbat;» et il répond : «Il est certain que Dieu n'exauce pas les pécheurs. Or celui-ci m'a ouvert les yeux.» (Jn 6,16, et 30-31. Ce qui revient à dire : S'il avait transgressé la loi, il eût péché : s'il eût péché, il n'aurait pas eu tant de puissance; car, là où règne le péché, il ne s'opère point de miracle. Or celui-ci en a produit un; donc il n'a point péché, et il n'a point transgressé la loi. Tel est à peu près le raisonnement du paralytique. Ces paroles : «Celui qui m'a guéri,» reviennent à dire : Celui qui a fait éclater à mon sujet sa puissance ne saurait être justement accusé d'avoir prévarié. Que répondent les Juifs ? «Et où est l'homme qui t'a dit : Prends ton grabat et marche ?» Quelle ingratitude, quelle insensibilité, quel excès d'arrogance ! Les yeux des personnes haineuses ne voient rien comme il faut; ils ne voient que ce qui donne prise à leur jalousie. Ainsi font les Juifs : le paralytique affirme ces deux choses, et qu'il a été guéri, et qu'il lui a été ordonné de prendre son grabat; et voilà que les Juifs passent la première sous silence et ne mentionnent que la seconde. Ils dissimulent le miracle, et ils mettent en avant la violation du sabbat. Ils ne disent pas : Oû est celui qui t'a guéri ? ils se taisent sur ce point : où est celui qui t'a dit : Prends ton grabat et marche ? – Or il ne le savait pas, car Jésus s'était dérobé à la foule rassemblée en ce lieu. C'est là, pour le paralytique, sa plus grande justification; c'est également de la part du Christ le témoignage de la plus grande bienveillance. Conséquemment, si l'on vous dit qu'il ne fit pas au Sauveur le même accueil que le centurion, et qu'il ne s'exprima pas en ces termes : «Prononcez une parole, et mon serviteur sera guéri,» (Mt 8,8) ne l'accusez pas néanmoins d'infidélité, parce qu'il ne le connaissait pas, et il ne savait pas qui il était. Comment l'eût-il connu, ne l'ayant jamais vu auparavant ? Aussi disait-il : «Je n'ai personne pour me plonger dans la piscine.» (Jn 5,7) Assurément, s'il l'eût connu, il ne lui aurait parlé ni de la piscine, ni des moyens d'y descendre, et il eût demandé à être guéri, comme il le fut en réalité. N'apercevant en lui qu'un homme ordinaire, qu'un homme semblable à un autre, il ne fit allusion qu'à la manière dont s'opéraient habituellement les guérisons. C'est encore un témoignage de la bienveillance du Christ, qu'il se soit éloigné après l'avoir guéri, et qu'il ne se soit pas fait connaître à lui. Les Juifs eussent pu soupçonner ce témoin d'avoir été gagné à la cause du Sauveur et de parler sous l'influence de ses inspirations et de sa présence : ces soupçons s'évanouissaient par le seul fait de l'absence du Christ et de l'ignorance du paralytique, lequel, selon l'Évangéliste, «ne savait qui il était.»

4. Si donc le Christ renvoie l'infortuné qu'il vient de guérir, seul et livré à lui-même, c'est afin que ses ennemis, le prenant à part, comme ils le désiraient, examinassent le fait à loisir, et après l'avoir reconnu appuyé sur des preuves satisfaisantes, se désistassent de leur intempestive fureur. Lui-même, pour ce motif-là, ne dit rien, et laisse aux choses elles-mêmes le soin de leur démontrer la vérité, parlant par cela même le langage le plus clair et d'une voix plus retentissante que celle d'une trompette. Désormais, impossible d'attacher un soupçon à

DOUZIÈME HOMÉLIE

ce témoignage : «Celui qui m'a guéri, celui-là m'a dit : Prends ton grabat et va-t'en.» Le paralytique devient évangéliste, docteur des infidèles, médecin et héraut tout ensemble, à la confusion et à la honte des Juifs; médecin, non par des paroles, mais par les œuvres, non par des discours, mais par les choses elles-mêmes. Il emportait avec lui la plus claire et la plus irrécusable des démonstrations; et, ce qu'il disait, il en montrait la preuve sur son corps. Après cela, Jésus le trouva et lui dit : «Te voilà maintenant guéri; ne pêche point à l'avenir, de crainte qu'il ne t'arrive pire.» (Jn 5,14). Voyez-vous ici la sagesse du médecin; voyez-vous sa prévoyance ? Il ne se contente pas de le délivrer des maux présents, il le prémunit encore contre ceux de l'avenir, et cela avec un admirable à-propos. Lorsqu'il le vit sur son grabat, il ne lui tint pas ce langage, il ne ramena pas son attention sur ses péchés, parce que les dispositions des malades sont mornes et chagrines. Mais quand il l'eut délivré de son infirmité, quand il l'eut rendu à la santé, quand il lui eut témoigné par des faits son pouvoir et sa bienveillance, alors il lui donne un conseil, un avis qui sera utile, parce que ses œuvres ont établi combien il est digne de foi. Pourquoi le paralytique s'en va-t-il aussitôt le faire connaître aux Juifs ? C'est qu'il désirait les rendre participants de la véritable doctrine. Mais ceux-ci ne firent que le hair davantage et que le persécuter. Veuillez me prêter ici votre attention; car c'est ici le point le plus délicat.

«Ils le persécutaient parce qu'il accomplissait ces choses le jour du sabbat.» (Jn 5,16) Examinons comment il se défend. Nous verrons d'après son plan de défense s'il est de ceux qui doivent obéir, ou de ceux qui sont libres, de ceux qui servent, ou de ceux qui commandent. Il s'agit en ceci d'une des plus graves transgressions de la loi. Autrefois, un homme qui avait ramassé du bois le jour du sabbat, fut lapidé uniquement pour avoir porté un fardeau en ce jour. (cf. Nom 15,32-36) Le grand reproche que l'on adressa au Christ était donc de violer le sabbat. Voyons s'il chercha tout d'abord à s'accuser comme un esclave et un sujet, ou bien s'il agit avec pleine puissance et pleine autorité, comme Seigneur, comme supérieur à la loi, et comme l'auteur même des commandements. Quelle est donc sa défense ? «Mon Père, dit-il, ne cesse d'agir, et moi je fais de même.» (Jn 5,17) Voyez-vous éclater ici son indépendance ? S'il était en quelque chose inférieur à son Père et moins parfait que lui, ce langage, loin de le justifier, ne ferait qu'aggraver l'accusation et qu'empirer sa cause. Quiconque, faisant ce que son supérieur a seul le droit de faire, et accusé ensuite d'agir de la sorte, répond à cette accusation : C'est parce que mon supérieur l'a fait que je l'ai fait également, celui-là, bien loin de se décharger par cette forme de justification des accusations auxquelles il est en butte, s'expose par cela même à un blâme plus sévère et à de plus sévères reproches. C'est de la prétention et de la fatuité pures, que de s'arroger des droits au-dessus de sa dignité propre. Si donc le Christ était d'une condition inférieure, ses paroles seraient, non une justification, mais une plus grave impudence. Comme il est égal à son Père, cette accusation s'évanouit. Si vous le permettez, j'éclaircirai ma pensée par un exemple.

A l'empereur seul il appartient de porter la pourpre et de ceindre son front du diadème; ce droit, nul autre ne le partage. Supposez qu'un simple particulier se montre en public revêtu de ces insignes, et qu'ayant à comparaître devant un tribunal, il réponde : C'est parce que l'empereur se pare de ces ornements, que je m'en suis, moi aussi, revêtu; certainement cette raison, loin de le justifier, ne rendra que plus terrible sa condamnation et son châtement. Faire grâce aux grands criminels, aux homicides, aux brigands, aux violateurs de sépulcres, aux autres auteurs de pareils attentats, c'est encore un privilège de la clémence impériale. Qu'un juge mette en liberté, sans y être autorisé par l'empereur, un criminel de ce genre, qu'il soit mis en accusation et qu'il s'écrie, lui aussi : J'ai fait grâce parce que l'empereur fait grâce; non seulement il ne se justifie pas, mais il attire sur sa tête un plus grand courroux. Et cela est raisonnable; car des inférieurs qui, dans l'orgie, tenteraient d'usurper l'autorité de leurs supérieurs, invoqueraient injustement une excuse de même nature, parce qu'ils n'ont en cela que plus cruellement outragé ceux qui ont remis le pouvoir entre leurs mains. Aussi, jamais un inférieur ne s'appuiera-t-il sur une raison semblable : un prince seul, et tout homme revêtu d'une égale dignité, osera tenir ce langage. En effet, là où règne la même supériorité de pouvoir, doivent régner aussi les mêmes privilèges. Lors donc que l'on entendra quelqu'un parler sur ce ton, il en faudra conclure qu'il possède la même dignité que celui de l'autorité duquel il se fait un bouclier. Le Christ s'étant justifié en face des Juifs de cette manière, il nous montre d'une façon irrécusable qu'il est d'une dignité égale à son Père.

Rapprochons, si vous le voulez, l'exemple précédent des paroles du Christ et de son action. Assimilons la transgression du sabbat à l'usurpation de la pourpre, du diadème et du droit de grâce. De même que ces derniers privilèges appartiennent exclusivement au prince, et nullement à aucun de ses sujets, en sorte que si l'on voit quelqu'un les revendiquer et les

DOUZIÈME HOMÉLIE

revendiquer avec justice, il faut qu'il possède la même dignité; de même, en ce cas-ci, le Christ agissant avec une pleine indépendance, et, quand on l'accuse, invoquant l'exemple de son Père, en disant : «Mon Père ne cesse d'agir;» il s'ensuit rigoureusement qu'il est l'égal de celui dont les actes s'exercent dans une indépendance absolue : s'il n'était point son égal, il n'emploierait assurément pas ce genre de justification. Pour que vous saisissiez mieux ce raisonnement : les disciples du Sauveur violaient une fois le sabbat en arrachant et en mangeant des épis ce jour-là; lui-même le transgresse dans la circonstance présente. Les Juifs reprochèrent cette violation aux apôtres; ils reprochèrent la sienne au Maître. Considérons comment il défend les premiers, et comment il se défend lui-même; la différence de son langage vous fixera sur son excellence et sur sa propre justification. Que dit-il donc en faveur des premiers ? «N'avez-vous pas lu ce que fit David, quand il eut faim ?» (Mt 12,3) S'agit-il de justifier des serviteurs, il invoque l'exemple d'un de leurs pareils, de David. Mais quand il s'agit de se justifier lui-même, il invoque l'exemple du Père. «Mon Père, ne cesse d'opérer, et moi je fais de même.» (Jn 5,17) Et de quelle action parlez-vous ? demandera-t-on. «Dieu après les six jours se reposa de toutes ses œuvres.» (Gen 2,2) – De sa providence continuelle : Dieu ne s'est pas contenté de créer le monde, il veille sur lui après l'avoir créé. Les anges, les archanges, les vertus d'en haut, toutes les choses visibles et invisibles jouissent de cette providence. Du moment où elles cessent de ressentir l'action vivifiante, elles se décomposent, s'évanouissent et périssent sans retour. C'est donc pour montrer qu'il est le principe de cette providence et non qu'il en recueille les bienfaits, qu'il agit avec efficacité; et ce n'est pas comme étant l'objet de cette action efficace, qu'il dit : «Mon Père agit, et moi j'agis de même.» Il se déclare par cela même égal à son Père.

5. Souvenez-vous de ces enseignements, conservez-les avec le plus grand soin, et mettez la droiture de votre conduite en harmonie avec la vérité de vos croyances. Je vous le disais récemment, je vous le répète aujourd'hui, et je ne cesserai de vous le répéter, rien ne contribue à régler vos mœurs et à vous former à la philosophie comme votre assiduité à venir en ce lieu. De même qu'une terre en friche, que personne ne cultive, se couvre de ronces et d'épines, au lieu que les champs livrés à la culture se couvrent de germes de fleurs et de fruits abondants ; ainsi l'âme qui est fréquemment arrosée par la parole divine germe, fleurit, et se pare des fruits abondants, de l'Esprit; mais celle qui reste en proie à la sécheresse, à l'incurie, et qui ne jouit pas de ces eaux rafraîchissantes, devient bientôt une solitude sauvage et produit des épines sans nombre, fruits naturels du péché. Où règnent les épines, là séjournent les dragons, les serpents, les scorpions et le diable avec toute sa puissance. Refusez-vous d'ajouter foi à nos paroles, alors comparons et les fidèles qui s'éloignent de ces assemblées et nous-mêmes, et vous verrez la grande distance qui nous sépare. Ou plutôt, bornons-nous à considérer ce que nous sommes lorsque nous recueillons les enseignements divins, et ce que nous sommes lorsque nous en demeurons longtemps privés. Ne sacrifions donc pas d'aussi précieux avantages. L'assiduité à ces assemblées, c'est une source de tous biens. Au sortir d'ici, l'époux paraît plus vénérable à son épouse, l'épouse plus aimable à son époux; car ce qui rend l'épouse aimable; ce n'est pas sa beauté corporelle, mais la vertu de son âme; ce ne sont ni le fer, ni les poudres, ni les bijoux, ni les riches vêtements, mais la chasteté, l'honnêteté et la crainte sérieuse du Seigneur. Et cette beauté spirituelle, je ne vois pas que nulle part vous puissiez mieux l'acquérir qu'en ce lieu admirable et divin, où les apôtres et les prophètes effacent, transfigurent, détruisent la décrépitude du péché, ramènent la vigueur de la jeunesse, débarrassent notre âme de toute tache, de toute ride et de toute souillure. Efforçons-nous, hommes et femmes, de nous assimiler cette beauté. La beauté corporelle, une maladie la flétrit, la marche du temps la corrompt, la vieillesse la fait s'évanouir, la mort survenant la détruit sans retour; mais la beauté de l'âme, ni le temps, ni la maladie, ni la vieillesse, ni la mort ne sauraient la flétrir; elle est toujours dans sa fleur. La beauté du corps allume souvent d'impures flammes dans les yeux de ceux qui la contemplent; la beauté de l'âme ne séduit que le cœur de Dieu, suivant ces mots du Prophète à l'Eglise : «Ecoute, ma fille, vois et incline ton oreille. Oublie ton peuple et la maison de ton père.»(Ps 44,11-12) Donc, mes bien-aimés, pour gagner l'affection du Seigneur, appliquons-nous tous les jours à rechercher cette beauté; effaçons toute tache de notre âme par la lecture de l'Ecriture sainte, par la prière, l'aumône et une bienveillance réciproque. De la sorte, le Roi épris de la beauté de notre âme, nous donnera une part dans son royaume céleste. Puissions-nous y parvenir tous par la grâce et l'amour de Jésus Christ notre Seigneur, avec lequel gloire soit au Père en l'unité du saint Esprit, maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles. Amen.